

Le lundi 13 janvier 2014

**FÉÉCUM**  
**Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton**  
**Réunion du Conseil d'administration**  
**18 h 15**  
**Centre étudiant, Le Soixante-trois, Université de Moncton**

<b><u>Présences :</u></b>	Émilie Haché	Vp interne FÉÉCUM
	Guillaume Deschênes Thériault	Vp externe Sciences sociales
	Sébastien Lord	Vp externe Sciences
	Kevin Bédard	Vp externe Étudiation
	Julie Belanger	Déleguée associée (rempl.) Sciences Infirmières
	Chloé Forbes	Vp externe ESANEF
	Mylène Penny Mazerolle	Vp externe Kiné/récréo
	Simon Ouellette	Vp exécutif FÉÉCUM
	Anthony Doiron	Journaliste Le Front
	Mitchel Baldwin	Vp externe AÉÉGUM
	Mathieu Vienneau	Président Arts
	Francesca Turgeon	Présidente Droit
	Myriam Duff	Vp externe Travail social
	Samuel LeBlanc	Vp académique FÉÉCUM
	Kevin Arseneau	Président FÉÉCUM
	Frida Misago	Présidente Administration

**Ordre du jour initial :**

1. Période de questions
2. Ouverture de la réunion
3. Vérification du quorum et présences
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 novembre
6. Suivi
7. Sommet sur la gouvernance
8. Rencontre des président.e.s
9. Centre étudiant
10. Assemblée générale
11. Assurance santé et dentaire
12. Soirée de reconnaissance
13. Prochaine réunion

#### 14. Autres

- a. Questions référendaires
- b. Cours de latin
- c. Projet Éducation
- d. Activités en travail social
- e. Patinoire

#### **1. Période de questions**

Aucune question du public.

#### **2. Ouverture de la réunion**

**Résolution : 4268-FECA-140113**

Le président de la FÉÉCUM a procédé à l'ouverture de la réunion à 18h20.

Adoptée à l'unanimité.

#### **3. Vérification du quorum et présences**

La présidence d'Assemblée confirme que le quorum est atteint et une feuille de présences circule.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le représentant des Arts a ajouté au point Autres. b) Cours de latin.

Le représentant d'Éducation a ajouté le point c) Projet éducation.

La représentante de Travail social a ajouté le point d) Activités en travail social.

La représentante de Kiné/Récréo a ajouté le point e) Patinoire.

**Résolution : 4269-FECA-140113**

L'adoption a été proposée par le représentant des Sciences, appuyée par la représentante de Droit.

Adoptée à l'unanimité.

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 novembre 2013**

Après lecture du procès-verbal, les remarques suivantes sont faites : Il manque la liste de présences ; le mot « Kering » devrait plutôt s'écrire « Catering » à la page 6 ; à la page 8, le titre « VP Interne » doit remplacer « VP externe ».

### **Résolution : 4270-FECA-140113**

Sous réserve des remarques, l'adoption du procès-verbal a été proposée par le représentant des Arts, appuyée par la représentante de ESANEF.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Suivi**

Le président de la FÉÉCUM revient sur la situation avec l'ACAÉ et discute des liens avec la FJFNB que la FÉÉCUM tente de nouer. Des échanges de courriels ont été effectués entre les deux organismes. Il souligne que le temps des Fêtes était plutôt tranquille pour la FÉÉCUM.

## **7. Sommet sur la gouvernance**

Le président de la FÉÉCUM indique aux membres du CA que le Sommet sur la gouvernance se déroulera le samedi 18 janvier à partir de 10h au Soixante-trois. Il indique également que le but principal des modifications qui y seront proposées sera d'améliorer la représentativité et la structure de gouvernance. Le président de la FÉÉCUM rappelle que toutes les modifications constitutionnelles qui découleront du Sommet sur la gouvernance doivent être votées par référendum et adoptées dans le cadre d'une Assemblée générale.

Le représentant des Sciences demande si le CE prévoit proposer des changements constitutionnels et si l'information concernant ces changements sera disponible avant le Sommet sur la gouvernance.

À cette question, le président de la FÉÉCUM répond que les propositions seront présentées lors du Sommet sur la gouvernance, bien qu'elles puissent être distribuées aux membres du CA avant l'évènement, advenant qu'elles soient finalisées avant le Sommet.

## **8. Rencontre des présidents**

Le président de la FÉÉCUM annonce que la prochaine rencontre des présidents se déroulera le vendredi 17 janvier à 15h au Coude. Il demande aux membres du CA de

passer le mot dans leurs facultés/écoles respectives, car la réunion est ouverte au public.

Le représentant des Sciences demande si la rencontre à un but particulier.

À cette question, le président de la FÉÉCUM répond que la réunion portera notamment sur les enjeux qui touchent chaque faculté/école et sur les changements constitutionnels éventuels qui risquent d'être discutés lors du Sommet sur la gouvernance. Il ajoute qu'il s'agit de la première rencontre des présidents cette année.

## **9. Centre étudiant**

Le vice-président exécutif discute de la feuille concernant les statistiques liées à l'argent dépensée pour la construction et la rénovation du Centre Étudiant par la FÉÉCUM dans les dernières années, parue dans le Front lors de la session dernière. Selon les chiffres, les étudiants auraient payé environ 3,6M\$ depuis 1973, ce qui équivaut à environ 60% de la valeur de l'édifice complet. Le vice-président exécutif rappelle le souhait de l'Assemblée générale que la FÉÉCUM « reconquiert » le centre étudiant. Selon lui, il faut donc négocier avec l'administration de l'Université. Il suggère également d'ouvrir un café dans le centre étudiant pour revendiquer l'espace en pratique. Il encourage les membres du CA à propager l'information et les statistiques distribuées.

Le représentant des Arts demande des clarifications quant à la question d'ouvrir un café dans le centre étudiant.

À cette question, le vice-président exécutif répond que l'Assemblée générale a donné à la FÉÉCUM le mandat de prendre le titre en droit et en pratique du centre étudiant et qu'il faut donc agir en conséquence. Un café serait rentable et nous avons déjà de l'équipement et des employés. Les profits pourraient ainsi être récoltés par les étudiants. Il ajoute que nous [les étudiants] sommes chez nous, il faut donc agir ainsi et prendre le contrôle de nos locaux.

Le représentant des Arts demande à savoir combien la FÉÉCUM compte investir dans ce café.

À cette question, le vice-président exécutif répond que les dépenses ne seront pas énormes, compte tenu du fait que nous avons déjà opéré un café auparavant. Donc, l'investissement serait de quelques milliers de dollars, sans plus. Selon lui, il serait même possible d'effectuer une étude de marché.

Le représentant d'ingénierie souligne le fait que la FÉÉCUM pourrait employer les employés déjà présents sur le campus.

Le vice-président exécutif ajoute que l'intention n'est pas de « frustrer personne », mais plutôt d'occuper l'espace avec une entreprise gérée par et pour les étudiants.

Le représentant des Sciences indique qu'il serait possible de tout simplement donner du café.

La vice-présidente interne ajoute que c'est une possibilité, c'est donc envisageable.

La représentante de Droit demande s'il y a une entente sur le centre étudiant.

Le vice-président exécutif répond qu'il n'y a présentement aucune entente, que c'est « une vraie farce ». Il ajoute que c'est malheureux de devoir négocier et se battre contre l'administration, alors qu'il s'agit en fait d'une question de « gros bon sens ».

## **10. Assemblée générale**

Le président de la FÉÉCUM annonce que la prochaine Assemblée générale se déroulera le 22 janvier 2014 à 11h30 au Coude, tout de suite après l'AGS des MAUI. Lors de cette assemblée générale, il y aura un retour sur le Sommet sur la gouvernance. Le président de la FÉÉCUM invite les membres du CA à apporter de nouveaux points à l'Assemblée générale et à inviter les membres de leurs facultés/écoles respectives.

## **11. Assurance santé et dentaire**

Le président de la FÉÉCUM nous informe du coût actuel de l'assurance santé et dentaire pour les étudiants canadiens : 388,53\$. Le président de la FÉÉCUM rappelle que la compagnie qui offre le service actuellement est la compagnie Assomption Vie et souligne le fait que la FÉÉCUM fait affaire avec un courtier qui réclame 3,5% du montant payé pour les primes, bien que ce courtier n'offre que très peu de services. Le président de la FÉÉCUM affirme que d'autres compagnies, telles que l'ASEQ, offrent des services similaires à un coût moindre. L'ASEQ offre également du service à la clientèle, ce que la FÉÉCUM doit présentement offrir, à ses propres frais. Le fonctionnement du retrait pourrait toutefois s'avérer différent : les étudiants pourraient devoir se retirer des assurances chaque année. Le président de la FÉÉCUM ajoute qu'il soit possible que l'ASEQ rencontre les membres du CA à une date ultérieure.

Le président de la FÉÉCUM affirme que d'autres options sont également possibles, dont faire affaire avec la compagnie Campus Trusts. Néanmoins, il indique que nous serions les premiers clients francophones.

Le président de la FÉÉCUM pose trois (3) questions aux membres du CA, à partager avec les membres de leurs facultés/écoles respectives :

- (1) Quels sont nos critères, autres que le prix, pour le service d'assurances ?
- (2) Quelle différence de prix va nous faire changer de compagnie, considérant que nous faisons présentement affaire avec une compagnie locale et acadienne ?
- (3) Est-ce que nous devrions créer un comité pour discuter de la question et pour étudier les offres ou plutôt en discuter au CA ?

Le vice-président académique demande si un prix pour les étudiants internationaux a été proposé.

Le président de la FÉÉCUM répond que les étudiants internationaux sont présentement assurés avec l'université, mais qu'il soit possible que le service soit offert éventuellement, notamment pour les assurances dentaires. Pour ce qui est de l'assurance santé, il est présentement difficile de trouver une compagnie intéressée, mais les employés de la FÉÉCUM s'efforcent de trouver des prix.

La représentante de droit demande si la compagnie Assomption peut nous faire une meilleure offre.

Le président de la FÉÉCUM affirme que la compagnie Assomption est au courant que la FÉÉCUM peut obtenir de meilleurs prix ailleurs et qu'ils sont possiblement ouverts à la négociation.

Le président de la FÉÉCUM souligne le fait que trois (3) employés mettent plusieurs heures de travail sur les assurances et qu'il y a donc un coût significatif associé à la prestation du service d'assurance tel qu'il est présentement configuré.

À ce commentaire, le représentant d'ingénierie ajoute qu'il faudrait songer sérieusement à un changement éventuel d'institution, compte tenu du fait que les employés sont payés par les étudiants.

Le représentant des Sciences demande s'il serait possible de consulter les universités qui font présentement affaire avec l'ASEQ.

Le président de la FÉÉCUM propose d'aller visiter l'ASEQ à leur bureau et possiblement de rendre visite aux associations qui font affaire avec l'ASEQ, dont la FÉÉCUM (Université de Montréal). Il mentionne au passage que plusieurs associations francophones font présentement affaire avec l'ASEQ.

## **12. Soirée de reconnaissance**

La vice-présidente interne indique aux membres du CA qu'elle aimerait changer la formule utilisée pour la Soirée de reconnaissance (nommée le « Gala para-académique » l'an dernier) qui se déroulera le 27 mars prochain. Elle indique que les nominations pour les prix et les bourses accordées engendrent un certain niveau de stress et de compétition qui peut devenir malsain. Par conséquent, elle affirme que les certificats de mérite devraient désormais être distribués lors de la soirée Champagne-Chocolat (organisée par l'association des anciens et amis de l'Université de Moncton). La nouvelle formule serait donc axée sur la célébration de l'implication étudiante et des certificats pourraient tout de même être donnés par les conseils étudiants, à leur guise.

Le représentant des Arts souligne que leur association organise déjà un banquet annuel et que des prix y sont accordés. Remettre des certificats lors de la Soirée de reconnaissance serait donc redondant, selon lui.

La représentante d'Administration demande des clarifications sur le déroulement de la soirée.

La vice-présidente interne répond que la soirée serait plutôt composée de performances artistiques et de discours comme dans le passé.

Le représentant des Sciences sociales demande s'il y a des limites au nombre de nominations faites par les facultés/écoles.

La vice-présidente interne répond qu'elle cherche justement des commentaires des conseils des facultés/écoles sur le déroulement de la soirée et les détails. Après tout, c'est la soirée des étudiants et l'organisation en est encore à un stade préliminaire.

La représentante de Droit se questionne sur la pertinence d'enlever l'attribution des bourses lors de la soirée.

La vice-présidente interne rappelle qu'il y avait beaucoup de compétition lors des dernières éditions de la soirée. Certains étudiants étaient frustrés de ne pas recevoir de bourse. La nouvelle formule proposée a donc pour but de reconnaître les bénévoles et avoir du plaisir.

Le président de la FÉÉCUM ajoute que la FÉÉCUM n'attribue aucune bourse. Ce sont plutôt Meloche Monnex et l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton qui offrent des bourses aux étudiants. Il n'est donc pas nécessaire d'attribuer les bourses lors de cette soirée en particulier, puisqu'elle est organisée par la FÉÉCUM.

La représentante de droit suggère de nommer les étudiants qui vont recevoir les bourses avant la soirée, afin d'éviter les inconvénients.

Le président d'assemblée rappelle qu'il est difficile d'organiser une soirée plaisante lorsqu'il y a des bourses. Ce n'est pas compatible avec l'objectif qui est d'avoir du plaisir.

Le président de la FÉECUM ajoute que l'université avait procédé à un « take over » de la soirée. C'est une soirée de reconnaissance de la FÉECUM envers les bénévoles étudiants, d'abord et avant tout.

La représentante d'Administration suggère d'expliquer aux étudiants comment la soirée fonctionne. Selon elle, une meilleure explication de la soirée pourrait éviter les plaintes des gens et la frustration. Elle ajoute qu'enlever les bourses équivaut à enlever une certaine reconnaissance envers les étudiants et qu'elle préfère que la soirée demeure telle quelle l'a été dans les éditions précédentes.

La vice-présidente interne répond à ce commentaire que l'objectif de la soirée est de remercier les gens et non de différencier entre les différents bénévoles, avec des montants de bourse différents. Ça enlève la « vraie vision » de ce qu'est du bénévolat.

La représentante d'Administration ajoute qu'il faut donc expliquer aux étudiants pourquoi les bourses ne seront pas remises lors de la soirée.

Le représentant d'ingénierie souligne qu'il y aura possiblement des gens qui seront en opposition avec cette nouvelle formule et qu'il faut s'y attendre.

Le président de la FÉECUM accorde son droit de parole à Annie Godin. Cette dernière affirme qu'elle est en accord avec les préoccupations quant au stress que la compétition engendre. Elle ajoute que s'il y a des nominations, il y aura encore de la compétition.

La vice-présidente interne répond que les conseils peuvent donner des certificats, mais que le CA aura le dernier mot sur le déroulement de la soirée et qu'il y a plusieurs formats possibles.

La représentante de Kiné-Récréo donne son accord quant au changement de la formule. Elle ajoute que l'attribution de bourses lors de la soirée représente, en quelque sorte, un affront à ceux et celles qui travaillent d'arrache-pied pour organiser des activités et ne reçoivent rien.

Le président de la FÉECUM suggère la possibilité de donner des prix plus « drôles », tels que le « scandale de l'année ».

La vice-présidente interne indique qu'il y aura plus de nourriture à la soirée cette année.

### **13. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu à la Faculté de Génie, au local 204 G1, le 26 janvier à 11h.

### **14. Autres**

#### **a. Questions référendaires**

Le président de la FÉÉCUM indique aux membres du CA que les questions référendaires soumises lors des prochaines élections seront débattues lors du Sommet sur la gouvernance.

#### **b. Cours de latin**

Le représentant des Arts souligne aux membres du CA l'importance d'un cours de latin. Il affirme qu'un cours de latin de base offert à l'Université de Moncton serait utile pour l'étymologie, les sciences, les langues, l'histoire, le droit, etc. Il invite les membres du CA à débattre de la question dans leurs facultés/écoles respectives afin d'en discuter lors de la prochaine réunion du CA.

#### **c. Projet Éducation**

Le représentant d'Éducation indique que l'association étudiante de sa faculté a organisé une collecte de fonds pour donner aux écoles de la région. Ils ont fait le tour des écoles. L'école L'Odyssee a informé l'association de son désir de recevoir des visites d'étudiants plutôt qu'un don en argent. Leur objectif est que des étudiants de divers domaines puissent venir parler de leur expérience aux élèves. Le représentant d'Éducation sollicite la participation des membres du CA.

Le représentant des Sciences se dit intéressé par cette initiative.

Le représentant d'Éducation lui indique qu'il peut le contacter pour plus d'information.

Le représentant des Arts affirme que des démarches similaires sont enclenchées par son association étudiante et que certains étudiants de sa faculté pensaient faire la même chose, soit d'aller parler aux élèves dans les écoles. Il indique que l'association prévoit rencontrer la doyenne et le bureau du recrutement.

Le représentant des Sciences sociales affirme que son association étudiante participe également à un projet similaire. Les étudiants de la faculté font la promotion des sciences sociales auprès des élèves du secondaire.

Le vice-président exécutif rappelle aux membres du CA que leurs associations sont incorporées et indépendantes et invite les associations à utiliser leurs logos respectifs lors de ces visites dans les écoles. Il soulève le fait que les étudiants font le recrutement eux-mêmes, ce qui montre des lacunes au niveau du recrutement universitaire.

La représentante de droit donne son appui aux propos du vice-président exécutif et ajoute que l'administration de l'université devrait se charger du recrutement et appuyer les associations dans le processus.

Le vice-président exécutif rappelle aux membres du CA qu'il existe un fonds d'initiative à la FÉÉCUM et qu'ils peuvent faire une demande pour leurs projets respectifs.

#### **d. Activités en travail social**

La représentante de Travail social demande s'il est possible d'avoir une grosse machine pour faire du chocolat chaud lors des activités.

La vice-présidente interne indique qu'il y a une machine à café au Coude et qu'elle vérifiera s'il est possible de l'utiliser.

#### **e. Patinoire**

La représentante de Kiné-Récréo informe les membres du CA de l'avancement du projet de patinoire. Le directeur général de la FÉÉCUM serait en train de voir comment le tout fonctionnera. Elle sollicite la participation des associations étudiantes pour se diviser les tâches. Elle ajoute qu'il serait plaisant d'organiser des activités telles qu'un tournoi de hockey bottine, par exemple.

La représentante de Travail social demande si la patinoire sera prête à la fin du mois de janvier. Elle veut également plus d'information quant aux coûts associés au projet de patinoire.

Le point sera discuté à nouveau lors de la prochaine réunion.

### **15. Clôture de la réunion**

La réunion a pris fin à 19h40.

Alexandre Levasseur  
**Président d'assemblée**

Samuel LeBlanc  
**Secrétaire d'assemblée**

